

Se former aujourd'hui
pour faire vivre
l'engagement de demain !



Certif'Asso

Le certificat de formation à la gestion associative



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certif'asso, c'est quoi ?

Un programme de formation à la gestion associative ouvert à toutes et tous les bénévoles, quel que soit leur parcours, pour s'impliquer pleinement et sereinement dans la vie associative.

Le Certif'Asso se compose de formations théoriques, d'une mise en pratique et d'un accompagnement personnalisé des candidat·es.



Gagner en confiance
dans vos
responsabilités



Développer de nouvelles compétences,
votre réseau



Valoriser votre engagement
dans votre parcours
personnel, professionnel
et associatif

Un parcours complet

1



2



3



4

Formation théorique
tronc commun 20h

2 modules complémentaires
10h

Mise en pratique

Un diplôme reconnu



Gratuit pour les participants
Formations financées par le
FDVA



**Candidature avant
le 20 novembre 2026
en cliquant ICI**



Scannez le
QR code
pour vous
inscrire !

1. La formation théorique : Un tronc commun de 20 heures

4 modules
pour maîtriser
les bases
de la vie
associative

Je participe “aux essentiels” en présentiel et en distanciel

Module 1

Comprendre le fait associatif :
les bases essentielles



samedi 5 décembre 2026
de 9 h à 12 h
en présentiel à Vaux le Pénil

et

mardi 8 décembre 2026
de 19 h à 21 h en distanciel

- la loi 1901 : une liberté publique et contractuelle
- définition et structuration du projet associatif
- différences entre une association et d'autres formes d'organisation
- chiffres clés, structuration du paysage associatif français et têtes de réseaux
- le rôle des associations comme acteurs du dialogue civil, et les lieux de dialogue
- relations entre associations, collectivités et Etat
- le réseau d'appui Guid'Asso

Module 2

Gouvernance et organisation :
bien structurer son association



samedi 12 décembre 2026
de 9 h à 12 h
en présentiel à Vaux le Pénil

et

le mardi 15 décembre 2026
de 19 h à 21 h en distanciel

- rôle et responsabilités des dirigeants associatifs
- obligations et responsabilités civile et pénale
- fonctionnement des instances décisionnelles (assemblée générale, conseil d'administration, etc.)
- démarches administratives : création, modification, dissolution
- élaboration des statuts et du règlement intérieur

Module 3

Finances associatives : maîtriser
le budget et diversifier ses
ressources



mardi 5 janvier 2027
de 19 h à 21 h en distanciel

et

samedi 9 janvier 2027
de 9 h à 12 h
en présentiel à Vaux le Pénil

- principes comptables associatifs : méthodes comptables à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple)
- documents financiers clés : budget prévisionnel, plan de trésorerie, compte annuel dépenses/recettes
- financements publics : demandes de subvention et reporting financier, procédure fiscale (modalité de dons)
- financements privés : mécénat, sponsoring, crowdfunding

Module 4

Mobiliser et animer les acteurs de
l'association



mardi 12 janvier 2027
de 19 h à 21 h en distanciel

et

samedi 16 janvier 2027
de 9 h à 12 h
en présentiel à Vaux le Pénil

- statuts et rôles des bénévoles, volontaires et salariés
- mobilisation, coordination et reconnaissance des bénévoles
- fonction employeur, les premiers pas ;
- le service civique, des missions différentes de l'emploi
- les procédés simplifiés d'emploi

2. Les modules complémentaires : 2 modules de 5 heures



1

Réussir son projet associatif :
de l'idée à l'action



et

mardi 19 janvier 2027
de 19 h à 21 h en distanciel
samedi 23 janvier 2027
de 9 h à 12 h
en présentiel à Vaux le Pénil

- définition et structuration du projet associatif
- plan d'action et outils de gestion de projet
- budget et recherche de financements spécifiques
- évaluation et mesure d'impact

2

Communication et visibilité :
faire rayonner son association



et

samedi 23 janvier 2027
de 13 h à 16 h
en présentiel à Vaux le Pénil
mardi 2 février 2027
de 19 h à 21 h en distanciel

- élaboration d'une stratégie de communication efficace
- création d'outils numériques (site web, newsletters, réseaux sociaux, etc.)
- organisation d'événements et mobilisation du public
- relations presse et plaidoyer

3. Une mise en pratique

En simultané ou au plus tard dans les 6 mois à suivre,
je réalise la “mise en pratique” :



Un stage d'observation
de 15 jours

Immersion dans une ou plusieurs
associations de votre choix

- J'identifie un·e tuteur·ice expérimenté·e
- J'analyse son fonctionnement,
- J'échange entre pairs,
- J'approfondis mes connaissances,
- Je crée mon réseau
- Je participe à la conduite d'un projet et la gestion de l'association.

OU



Une validation des acquis de
l'expérience (VAE)

Entretien individuel de dispense sous conditions*.

** Justifier de 24 mois d'ancienneté sur un poste de
dirigeant associatif dans les 2 dernières années.*



Je valide les compétences
pratiques exigées du Certif'Asso
et je complète mon parcours vers
le diplôme !



4. Le diplôme : une vraie reconnaissance de l'engagement

- ✓ Atteste d'un parcours de formation complet
- ✓ Reconnait vos compétence acquises
- ✓ Consolide et valorise vos savoir-faire
- ✓ Facilite votre participation au projet associatif

Un atout pour
votre parcours personnel
professionnel et associatif !

Les petits + de notre dispositif

Soutenir votre apprentissage et votre progression, vous accompagner à travers :



Un petit groupe de 12 candidat.e.s maximum



Une touche d'éducation populaire



Une expertise avérée du fonctionnement associatif



Une mise en réseau simplifiée



Un parcours conçu pour s'adapter aux contraintes des bénévoles actifs

Conditions et modalités

Conditions :

- Etre adhérent.e d'une association loi 1901 déclarée
- Participer à l'ensemble du programme

Dispositif particulièrement adapté :

- **aux personnes ayant déjà une expérience significative des responsabilités associatives :**
Membre du Conseil d'administration, Président.e, Trésorier.e, Secrétaire, membre d'une collégiale, Responsable ou Référent.e d'une action ou d'une activité...
- **aux personnes accédant à des responsabilités associatives.**

Une question ?
Contactez-nous !

FÉDÉRATION
SEINE-ET-MARNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



**Candidature avant
le 20 novembre 2026
en cliquant ICI**



Gratuit pour les participants
Formations financées par le
FDVA



01.77.68.19.25



vie.associative@laligue77.org



11 rue de la Libération - Ferme Saint Just
77000 VAUX LE PENIL



Scannez le QR code
pour vous inscrire !